

**Obtenez une subvention pour accueillir un nouveau diplômé en technologies de l'information dans votre entreprise !**

Dans le cadre du [programme Objectif carrière](#), le Conseil des technologies de l'information et des communications (CTIC) vous remet, si vous êtes admissible au programme, une subvention équivalente au tiers des salaires des nouveaux diplômés que vous accueillerez en entreprise pour un stage de travail, et ce, jusqu'à concurrence de 10 000 \$ pour une période de travail maximale d'un an. Le but du programme est d'une part d'aider les employeurs en TI à se doter d'employés hautement spécialisés, et d'autre part, d'aider les diplômés postsecondaires à obtenir des possibilités d'emploi reliées à leur carrière au Canada.

N'hésitez pas à vous prévaloir d'une telle subvention ! Participez au programme et ayez la chance de recruter d'excellents candidats. Dans le cadre d'une pénurie de main-d'œuvre, cette subvention peut être plus que bénéfique.

**Pour plus d'information, contactez Madame Adèle Descarie** du Conseil des technologies de l'information et des communications, coordonnatrice du projet, **au 613-237-8551, poste 139** ou par courriel au [a.descarie@ictc-ctic.ca](mailto:a.descarie@ictc-ctic.ca)